

[Text]

Senator Frith: Madam Chairman, was it suggested that the provision for parliamentary review is only with respect to the House of Commons? I do not think that is right if it was so suggested. Clause 53 states, in part, "each such report to be laid before each House of Parliament . . ."

The Chairman: Are there any other comments or questions? Senator Nurgitz, have you had an opportunity to review what has gone on already? I am sorry that we proceeded without you this morning.

Senator Nurgitz: You are doing very well without me, Madam Chairman, please proceed.

The Chairman: Honourable senators, Senator Flynn has moved that Bill C-9 be amended by adding immediately after line 32 at page 24 the following:

56. The administration, provisions and operation of this Act shall be reviewed on a permanent basis by a committee of the Senate and House of Commons as may be designated or established by Parliament for that purpose.

Is it the pleasure of the committee to adopt the amendment?

Some Hon. Senators: Yes.

Some Hon. Senators: No.

The Chairman: All those in favour, please raise their hands. All those opposed, please raise their hands.

I count three for and six against. I declare the amendments lost.

Honourable senators, shall clause 56 to 96 inclusive carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Honourable senators, shall the schedule carry?

Hon. Senator: Agreed.

The Chairman: Shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Shall I report Bill C-9 to the Senate without amendment?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Thank you, honourable senators. That completes our review of Bill C-9. However, since this could possibly be our last meeting prior to the summer recess I would—

Senator Asselin: I wish to know something about the status of other bills before the committee, Madam Chairman.

The Chairman: I would like to make a report with respect to that aspect.

Senator Asselin: I read an article in *Le Devoir* this morning with respect to the marriage bill.

The Chairman: I did not see that article.

[Traduction]

Le sénateur Frith: Madame le président, a-t-on proposé que la disposition touchant la surveillance parlementaire ne concerne que la Chambre des communes? Auquel cas, je ne jugerais pas la proposition appropriée. Selon l'article 53, le ministre fait déposer le rapport d'activité pour l'exercice précédent, «devant chaque chambre du Parlement . . .».

Le président: Y a-t-il d'autres observations ou d'autres questions? Sénateur Nurgitz, avez-vous eu l'occasion de prendre connaissance de ce que nous avons fait jusqu'à maintenant? Je regrette que nous ayons dû travailler sans vous ce matin.

Le sénateur Nurgitz: Vous vous en tirez très bien sans moi, Madame le président. Poursuivez, je vous en prie.

Le président: Honorables sénateurs, le sénateur Flynn a proposé que le projet de loi C-9 soit modifié par l'addition immédiatement après la ligne 23, à la page 24, de ce qui suit:

«56. L'application, les dispositions et l'exécution de la présente loi sont étudiées en permanence par un comité du Sénat et de la Chambre des communes que le Parlement désigne ou constitue à cette fin.»

Le Comité est-il d'accord pour adopter cette modification?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

Le président: Que tous ceux qui sont d'accord lèvent la main. Que tous ceux qui s'y opposent lèvent la main.

Je compte trois oui et six non. Je déclare la modification annulée.

Honourables sénateurs, les dispositions 56 à 96 inclusivement sont-elles adoptées?

Des voix: Adoptés.

Le président: Honorables sénateurs, l'Annexe est-elle adoptée?

Des voix: Adoptée.

Le président: L'article 1 est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Le président: Le titre est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Le président: Ferais-je rapport au sujet du projet de loi C-9 au Sénat sans modification?

Des voix: Adopté.

Le président: Je vous remercie, honorables sénateurs. Ceci termine notre étude du projet de loi C-9. Toutefois, comme ce pourrait être notre dernière séance avant les vacances d'été, j'aimerais . . .

Le sénateur Asselin: J'aimerais savoir où en est l'étude d'autres projets de loi soumis au Comité, madame le président.

Le président: J'aimerais présenter un rapport sur cette question.

Le sénateur Asselin: J'ai lu dans *Le Devoir* de ce matin un article au sujet des projets de loi sur le mariage.

Le président: Je ne l'ai pas vu.